AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin à Edmond Thiaudière, 15 janvier 1879

Jean-Baptiste André Godin à Edmond Thiaudière, 15 janvier 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation2 p. (448v, 447r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Edmond Thiaudière, 15 janvier 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49796

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction15 janvier 1879
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireThiaudière, Edmond (1837-1930)
Lieu de destination32, rue Serpente, Paris
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin annonce à Thiaudière qu'il accepte sa proposition de représenter le journal *Le Devoir* sur la place de Paris et d'affecter au *Devoir* l'ancien bureau de la *Revue des idées nouvelles*. Godin passe en revue les obligations de Thiaudière dans cette fonction rémunérée 100 F par mois. Il accepte également que Thiaudière puisse contribuer dans une certaine mesure à la rédaction du journal. Il lui demande son avis sur la modification de la manchette du journal pour signaler l'existence d'un bureau à Paris.

NotesL'avis d'ouverture d'un bureau du journal *Le Devoir* au 32, rue Serpente à Paris sous la direction d'Edmond Thiaudière paraît en première page du numéro du *Devoir* du 26 janvier 1879 (en ligne :

https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.2/306/50/466/0/0, consulté le 22 mai 2023). La manchette du journal *Le Devoir* est modifié à partir du 2 février 1879 : les mentions « Politique [...] Consommation » et « Mutualité [...] Association du capital et du travail », qui encadraient le titre, sont supprimées ; « le titre « Le Devoir » est sous-titré « Journal des réformes sociales » la mention « On s'abonne à Guise (Aisne) au bureau du journal et à Paris, 32, rue Serpente, chez M. Ed Thiaudière, représentant du *Devoir* pour tous renseignements » est ajoutée (en ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.2/450/80/466/0/0, consulté le 21 mai 2023).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Finances personnelles Œuvres citées*Revue des idées nouvelles: bulletin du progrès dans la philosophie, les sciences, les lettres, les arts, l'industrie, le commerce et l'agriculture, Paris,* 1876-1878.

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

00

Morrison Chiondices,

The ratour is quies , je mise. Freise de vous informer que faccepte la proposition que vous un'avez faite de rapradenter le Devoir son la place as Paris, et & affecter à mon journal l'ancien Eureau de la derve des idees nouvelles to est suter ou, Japrès les ordervations que vous ne avos faites que cette représentation comprendait: note presence an surease a certained houses de terminas on jeur, le tom d'obtenir des grands journaux l'insertion du somemaire des Bevour, & soin des moyens de propagante que nous pourrous jugar a propos

der ploser pour trouver der abonnés au Feroir, l'inscriphon et l'encair sement de car abonnements; audin la corres. sontance qui pourre este motives a Paris par le journal. ant de la part des adannées que nour les desoins de l'administration à greise. d'afathan ou bureau de Ea herre des édées nouvelles an dervice du devoir et les diens divers qui je viens d'ena. merer donnerout live de ma part à vous compter cent prance par most. - Equant à la grastion que nous un any Arres de collabores him our Devair, elle est comple tement reservice; mais je verrais avec plaisir que vous pussies nous office un element de varieté cans la rédaction, uns

dantie des principes qui presibert à la fondation du Devoir. - Nauchen me dere de mous sommes d'accourt et quand mus pourse commencer a Runters au Sevair les corrèces indiques en de esces. - to our same doute nicestaire de modifier l'an tâte da journal, às manière à ce que le public sache que le Lavair a un bureque à Paris, Ja recentais volonkiers votra avis sur la forme à donner a ode indication. He sui entonin que si vous jeges a propos de prenore. Justques precautions pour James girser & avenir, ou Supir des experances & expropriation, je me me refuse

pas de mij pieter.

sunt à vous en laisser
les charges et les bénéfices.

Cagrées se vous pris.

Asonneur l'assurance.

de mon entière considé
ration.